

**D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus**

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

La stratégie européenne et internationale de l'établissement existe déjà depuis plusieurs années, au niveau des formations pré baccalauréat. Nous sommes un jeune établissement qui ne propose des formations post baccalauréat que depuis la rentrée 2013 ( seulement le BTS responsable d'hébergement pour le moment). Nous avons développé et nous développons des partenariats ( formels dans le cadres de projets européens Comenius et Erasmus +) et informels avec des établissements italiens, tchèques, croates, espagnols, allemands. Les différents projets nous ont amené à assumer le rôle de coordonnateurs, de partenaires pour des projets comenius multilatéraux, de mobilités individuelles d'élèves et de personnels.

Nous avons la volonté de créer un véritable réseau de partenaires qui a pour ambition de permettre les mobilités de jeunes et de personnels à la fois entrantes et sortantes, pré et post baccalauréat. Pour ce qui est du post baccalauréat actuel ( BTS Responsable d'hébergement), nous tissons actuellement un réseau d'entreprises partenaires ( hôtels) dans lesquels nous envoyons nos étudiants 3 mois en stage. Il s'agit à la fois d'hôtels de grands groupes comme ACCOR, LOUVRE HOTELS, VIENNA INTERNATIONAL, mais aussi des hôtels indépendants.

Au delà de l'Europe nous souhaitons mettre en place un partenariat avec un établissement de Corée du Sud ( lycée coréen à la demande de la DAREIC de l'académie de Créteil et de l'ambassade de Corée).

Nous souhaitons également développer des partenariats avec les états de la péninsule arabe. Nous avons été contacté par un établissement du Sultana d'Oman ( université hôtelière).

Ce sont les actions actuellement engagées par l'établissement, mais nous sommes prêts à élargir à d'autres pays les partenariats.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

Nous souhaitons développer les possibilités de mobilités entrantes à des fins d'étude pour des jeunes européens mais aussi par la suite pour des jeunes éventuellement issus d'autres pays. Nous pouvons dès à présent intégrer de jeunes européens dans notre formations de BTS responsable d'hébergement à référentiel commun européen. Ce référentiel permet en effet d'intégrer plus aisément des jeunes issus d'établissements hôteliers de pays de la communauté européenne. Ce diplôme est reconnu en Europe, il est donc tout à fait approprié à cette ambition.

Nous poursuivrons ce développement, nous l'espérons avec l'ouverture d'autres formations post baccalauréat dans l'établissement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur ) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation au programme permet d'amélioré le niveau de qualification de nos étudiants en langues et donc de donner sa vraie dimension européenne au diplôme du BTS responsable d'hébergement à référentiel européen. Diplôme reconnu en Europe.

Elle permet de faire connaitre plus largement nos formations en Europe.

Les mobilités entrantes ou sortantes permettent une véritables synergie entre les participants et donc une amélioration de la formation dispensée.

Elle permet le développement de partenariat entre l'établissement d'enseignement supérieur et également avec des entreprises. Elle permet de renforcer et développer les réseaux entre établissements et établissement entreprises.

Elle permet d'aider au financement d'actions d'ouverture européenne, et ainsi les facilite et donc d'améliorer la gouvernance et le financement.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)